MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

RÉUNION D'INFORMATION

LE TRAVAIL D'INTERET GENERAL

UME / 2 décembre 2025

PROGRAMME

- 1. Le SPIP et la PJJ
- 2. La mesure de TIG
- 3. Les postes de TIG
- 4. Tutrice-tuteur de TIG

1.

Le SPIP et la PJJ

Le Ministère de la Justice

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

SPIP
SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

2.

La mesure de TIG

UNE PEINE QUI A DU SENS

Une Peine utile pour TOUS

RÉPARER LE PASSÉ

SANCTIONNER

Répondre à l'infraction commise avec une sanction individualisée

RÉPARER

Effectuer un travail sans rémunération dans l'intérêt collectif

PRÉPARER L'AVENIR

INSÉRER

Faire découvrir une activité professionnelle ou solidaire à des personnes souvent éloignées de l'emploi

SOCIALISER

Impliquer directement la société civile dans la peine et favoriser le lien social

LES CARACTERISTIQUES DE LA PEINE DE TIG

Le TIG pour qui ? Pour quoi ?

QUI EST CONDAMNÉ ?

Majeurs
Mineurs dès 16 ans
(si + de 13 ans au moment des faits)

92%

8%

ÂGE MOYEN des Tigistes

25 ans

dont la moitié a moins de 22 ans

POUR QUELLES INFRACTIONS ?

Contraventions
Délits

Infractions routières

Vols simples

Outrages Rébellions

Usage de stupéfiants

LE PARCOURS DU TIGISTE

Le parcours du TIGiste

1

Le Tribunal prononce la peine
La personne donne **SON ACCORD**

2

Le CPIP/l'éducateur **ÉVALUE LA SITUATION** personnelle et professionnelle de la personne condamnée

3

Le CPIP/l'éducateur **CHOISIT LE POSTE DE TIG** le + adapté à la réinsertion de la personne et obtient l'accord de la structure

4

Le tuteur rencontre la personne condamnée:
il **DONNE SON GO** pour l'accueil.
Le directeur du SPIP/STEMO **VALIDE L'AFFECTATION**

5

La personne condamnée **EXÉCUTE SON TIG**

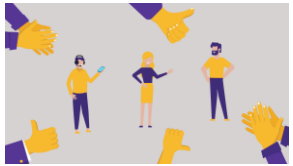

6

Le tuteur adresse **LE BILAN DE FIN DE MESURE** au CPIP/ à l'éducateur

Les acteurs du TIG

le TIG
=
un travail collectif

Le JAP ou le JE

Le CPIP ou l'éducateur PJJ

La personne en TIG

L'organisme d'accueil
Et le tuteur

Le référent territorial du TIG

3.

Les postes de TIG

QUELLES MISSIONS EN TIG ?

QUELLES MISSIONS ?

- En journée ou en soirée / week-end
- Individuel, collectif ou pédagogique
- Temps plein ou quelques heures / semaine

QUELQUES EXEMPLES…

Accueil, administratif

Entretien, espaces verts, développement durable

Manutention, réparation, logistique

Solidarité, aide aux personnes fragiles

4.

Tuteur-Tutrice de TIG

Le rôle central du tuteur de TIG

Quelles sont les missions principales du tuteur de TIG ?

1 – ACCUEILLIR la personne condamnée et l'intégrer (le cas échéant) à l'équipe de la structure d'accueil

2 – ACCOMPAGNER au quotidien la personne condamnée pour faciliter la bonne réalisation des tâches qui lui sont confiées

3 – VERIFIER la présence et le respect des horaires conformément au calendrier prévu en faisant signer le formulaire fourni

4 – RELAYER auprès du SPIP ou de la PJJ la bonne (et la moins bonne) exécution de la mesure

5 – ENCADRER la personne condamnée sur le plan technique et veiller au bon déroulement du TIG

Merci de votre attention !

Olivier VAILLANT
Référent territorial du travail d’intérêt général (TIG)
Essonnes (91)
ATIGIP – Agence du travail d’intérêt général et de l’insertion professionnelle
M. 06 27 83 44 95 | **E-mail.** olivier.vaillant@justice.fr